



VILLENEUVE-SUR-LOT

STM/PL/MG/N°470/SG 168

Le Maire de VILLENEUVE-SUR-LOT
Le Maire de PUJOLS

OBJET : Réglementation de la circulation rue des Vignes, rue Victor Schoelcher, sur les territoires des Communes de Villeneuve sur Lot et de Pujols

VU l'article L. 2213.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté municipal du 8 juin 1971 et les arrêtés modificatifs postérieurs réglementant la circulation et le stationnement à VILLENEUVE-SUR-LOT,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation **rue des Vignes à l'angle de la rue Victor Schoelcher et de la rue du Rugby à XV** sur les territoires des Communes de Villeneuve sur Lot et de Pujols afin d'améliorer la sécurité au carrefour et de limiter la vitesse des véhicules.

ARRETONS

Article 1 :

La rue Victor Schoelcher sera prioritaire sur la rue des Vignes et la rue du Rugby à XV.
Le panneau AB4 « STOP », implanté rue Victor Schoelcher sera supprimé.

Article 2 :

Deux panneaux AB4 « STOP » seront implantés rue des Vignes à l'angle de la rue Victor Schoelcher et de la rue du Rugby à XV.

Article 3 :

Les dispositions de cet arrêté seront effectives à compter de la date de la mise en place de la signalisation réglementaire.

Article 4 :

Les signalisations correspondantes seront mises en place par les Services Techniques Municipaux de Villeneuve sur Lot et de Pujols, chacun en ce qui le concerne.

Article 5 :

Les contraventions présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

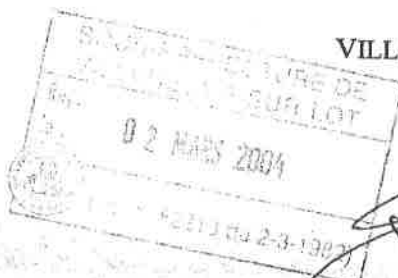
Article 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de Villeneuve sur Lot et Monsieur le Secrétaire Général de Pujols, Madame de Directeur des Services Techniques Municipaux, Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables des Polices Municipales et tous les agents de la Force Publique, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PUJOLS, le 27 Février 2004
Le Maire

VILLENEUVE-SUR-LOT, le 27 Février 2004

P^o le Maire, l'Adjoint,
René CHAMBON



Boulevard de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT CEDEX
Tél. 05 53 41 53 53 - Fax. 05 53 49 01 39 - Site Internet : ville-villeneuve-sur-lot.fr

Signature

Cachet

